



Les Associés bénévoles qualifiés
au service des jeunes



Institut de Formation Humaine
Intégrale de Montréal [IFHIM]

INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES DANS UN CONTEXTE DE BÉNÉVOLAT - NIVEAU 2 (42 HEURES) -

PLAN DE COURS

ÉLABORATION ET APPROBATION DU PLAN DE COURS

L'élaboration du contenu de ce cours a été effectuée conjointement par les Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes (ABQJSJ) ainsi que l'Institut de formation humaine intégrale de Montréal (IFHIM).

INFORMATION GÉNÉRALE

Responsable de la formation : Danielle Beauchesne

Formatrice de l'Institut de formation humaine intégrale de Montréal (IFHIM) : Thérèse Lamontagne

Accompagnateurs: Danielle Beauchesne, Anne Marie Bergeron

Responsable du soutien au bénévolat : Anne Marie Bergeron

Lieu : Locaux de l'ABQJSJ, 10780 Laverdure, local 115, Montréal, Québec, H3L 2L9

Courriel : info@abqsj.org

Site internet : www.abqsj.org

Facebook : <https://www.facebook.com/ABQJSJ-132550216834026/>

Téléphone : 514-948-6180

Absence : en cas d'absence il est important d'informer l'ABQJSJ par téléphone ou par courriel

DESCRIPTION DU COURS

Ce cours s'adresse aux personnes qui souhaitent approfondir les apprentissages faits pendant le Niveau 1 de la formation ainsi que de poursuivre dans l'apprentissage de nouvelles connaissances théoriques et pratiques de notions telles que la reconnaissance des contre-forces qui influencent l'actualisation du potentiel du jeune, l'apprentissage d'outils qui permettent de mieux observer et de mieux s'adapter à un jeune vivant une difficulté particulière, le perfectionnement d'outils qui permettent au jeune de voir et d'actualiser ses forces vitales humaines, la familiarisation avec de nouveaux milieux de bénévolat auprès des jeunes, l'éveil à la conscience sociale et l'enracinement d'une compréhension approfondie du sens du bénévolat dans notre vie. L'apprentissage de l'ensemble de ces notions se fera de manière continue en assurant des liens constants avec les expériences concrètes des participants dans leur milieu de bénévolat.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

- Participation active des participants
- Apports théoriques
- Temps de travail collectif en petits et grands groupes
- Partage des expériences de bénévolat

PRÉREQUIS ET EXIGENCE CONCOMITANTE

Prérequis : Le participant intéressé à suivre le cours « L'intervention auprès des jeunes dans un contexte de bénévolat – Niveau 2 (42 heures) » doit avoir préalablement suivi le cours « L'intervention auprès des jeunes dans un contexte de bénévolat – Niveau 1 (42 heures) ».

Exigence concomitante : Idéalement le plus tôt possible ou autrement au plus tard à partir de la sixième semaine de la formation de 42 heures, le participant doit avoir commencé à s'impliquer de manière bénévole auprès d'une clientèle jeunesse dans un milieu de bénévolat approuvé par l'ABQJSJ pour une durée moyenne de 3 heures par semaine. À cet effet, l'ABQJSJ dispose d'une liste d'organismes partenaires qui accueillent des bénévoles intéressés à s'impliquer auprès de leur clientèle jeunesse. Cette liste est disponible sur notre site internet. Le participant peut aussi s'adresser à l'ABQJSJ afin d'obtenir du soutien ou des conseils quant à sa recherche d'un milieu de bénévolat. Le participant à la formation peut entamer ses démarches de recherche d'un milieu de stage dès qu'il envisage s'inscrire à la formation. Le participant à la formation peut aussi déjà avoir ou choisir par lui-même son milieu de bénévolat auprès des jeunes sous réserve d'en informer l'ABQJSJ.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS*

HORAIRE DE L'AUTOMNE 2018

Les lundis soir de 18h30 à 21h30 (14 semaines) : du lundi 10 septembre 2018 au lundi 17 décembre 2018 (relâche le lundi 8 octobre 2018 pour le jour d'Action de grâce)

* un horaire détaillé de chacune des dates sera remis à la première rencontre de la formation

CONTENU DE LA FORMATION – NIVEAU 2

À la formation du Niveau 2, les participants approfondiront les apprentissages appris au Niveau 1 et se familiariseront avec les nouvelles thématiques suivantes :

1. Perfectionner des outils qui permettent au jeune de voir ses forces vitales humaines
2. Reconnaître certaines contre-forces qui paralysent l'actualisation des forces vitales humaines du jeune

3. Approfondir la façon de créer les conditions pour favoriser la croissance psychique du jeune
4. Apprendre à observer et s'adapter face à un jeune vivant une difficulté particulière
5. Enraciner l'action bénévole dans sa vie, s'éveiller à la conscience sociale pour une reconnaissance de son engagement envers toute personne
6. Considérations et règles éthiques associées à l'exercice du bénévolat auprès des jeunes (partie 2)

*** **